Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260929-2026092916-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2026
A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 23 septembre 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 20 h 43.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*La Forêt-Fouesnant*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Anne BOURBIGOT Stéphane MOREL Elisabeth VAN HORNE Mathieu CHUTO Steven BEGOS	Arnaud GUYADER Morgane GUENNOU Philippe GOMEZ	Bruno MERRIEN Cécile TABARLY Laurent LE CAIN Laure CARAMARO Roger LE GOFF Christine JAN Cindy BACCON Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H Vincent ESNAULT	Séverine COSQUERIC Pierre-Yves GUILLERMOU Béatrice NEDELEC	Marie-Françoise COSQUERIC Patrick PERES Robert LE NAY	David DEL NERO	René ROCUET Serge SINOU Anne LAVILLONNIERE Michel GUEGUEN
Absents excusés						
		Alain GOSSET (procuration à Bruno MERRIEN) Catherine LE FLOCH (procuration à Steven BEGOS)	Adrien de TONQUEDEC (procuration à Séverine COSQUERIC)	David RIVIERE (procuration à Marie-Françoise COSQUERIC) Marie LATTANZIO (procuration à Patrick PERES)	Corinne MARTIN (procuration à Liesbeth VAN HORN) Laurent FRANCHETEAU (procuration à David DEL NERO) Mona CASELLINO (procuration à Christine JAN)	Céline SIMONOU (procuration à Serge SINOU)
Nombre de conseillers présents			**28**	**Nombre de conseillers votants**		**37**

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2025 (RPQS)

La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais a rédigé son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2025 prévu par l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le RPQS 2025 est joint à la présente délibération.

Vu l'avis favorable de la commission eau et assainissement du 17 septembre 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission de contrôle financier du 23 septembre 2026 ;

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260929-2026092916-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

➔ d'adopter le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

Roger LE GOFF

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kercoroué CS 21046 - 29170 FOUESNANT

Président